



Fait à Mallemort, le 7 janvier 2022

Augmentation du tarif des repas enfant au restaurant scolaire

Les tarifs de la restauration scolaire sont fixés par délibération du conseil municipal.

Depuis 2020, la municipalité a engagé un travail conséquent pour garantir aux enfants des repas de qualité, plus sains et locaux. L'examen des coûts de production de la restauration a conduit à la nécessité d'une réévaluation du tarif des repas.

Ainsi, après délibération du conseil municipal du 15 décembre 2021, ce dernier affichera **une légère hausse de 10 centimes par repas et par enfant**, à partir du 1^{er} janvier 2022.

Nouveaux tarifs 2022

| | prix par repas par enfant |
|---------------------------|----------------------------------|
| Maternelle | 2.30 € |
| Elémentaire | 2.50 € |
| Repas exceptionnel | 4 € |
| Personnel adulte | 4 € |

Forfait mensuel ou trimestriel

| Maternelle | Elémentaire |
|------------------|------------------|
| 5 jours 2.15 € | 5 jours 2.35 € |
| 4 jours : 2.20 € | 4 jours : 2.40 € |
| 3 jours : 2.25 € | 3 jours : 2.45 € |

Nous vous remercions de votre prise en compte.

LE PROJET ALIMENTAIRE DE LA RESTAURATION SCOLAIRE AVANCE !

100782 repas produit en 2021

Qu'avons-nous fait en cette année scolaire

- ▶ **Dans les assiettes** : 2 fois plus de bio (60%), 2 fois moins de produits ultra-transformés (13%), 2 fois plus de fruits et légumes locaux issus des producteurs de Mallemort (20%).
- ▶ **Avec les enfants** : des ateliers de sensibilisation et dégustation des fruits et légumes de saison, un repas végéta'tout pour découvrir les légumineuses
- ▶ **Dans les réfectoires** : Insonorisé les réfectoires avec des panneaux qui améliorent autant le visuel que le confort pendant les repas

**Cout réel d'un repas 7.24 € (toutes charges comprises) :
près de 70% du coût réel pris en charge par la commune**

ETAT DES LIEUX – Restauration

Produits ultra- transformés



Constat mai 2020 : 34%

Objectif : 5%

Sept 20 à juin 2021 : 13%*

Produits issus de
l'agriculture biologique



Constat mai 2020 : 20%

Objectif : 50%

Sept à juin 2021 : 55%**

Fruits et légumes locaux



Constat mai 2020 : 8%

Objectif : 80%

Sept à juin 2021 : 20%***

Chiffres de sept à juin 2021

L'objectif sur le gaspillage alimentaire a été mis entre parenthèses pour ne pas surcharger les équipes qui gèrent le temps méridien avec des protocoles sanitaires changeants et lourds.